



LETTRE D'UN HOMME DE 50 ANS AUX DÉPUTÉS VOTANT « POUR »

MaVille, le XXX Juin 2026

Madame la députée et Monsieur le député,

Le Conseil Constitutionnel vient de refuser le recours au référendum, pourtant initialement promis par le Président de la République l'année dernière, en cas de « blocage, contestation ou enlèvement » de son propre aveu. Nous sommes dans ce cas de figure, après votre vote pour, celui du Sénat, qui s'est positionné deux fois contre et la commission mixte paritaire qui nous place à nouveau devant votre vote ce Lundi 22 juin.

Le refus majoritaire du peuple pour cette loi ne peut être contré par la volonté et la pression des appareils d'état sous influence du pouvoir politique du moment et de son projet macabre, c'est le mot, par la mise en pole position de la mort, détrônant la primauté de la vie elle-même.

Je vous invite donc à trancher cette fois en faveur du rejet de cette loi inique, en son état actuel.

En effet, toute personne a le droit de finir ses derniers jours en soins palliatifs sous supervision et décision du corps médical en présence. Nul besoin de recourir au suicide assisté même pour les cas les plus insupportables eu égard aux déviances suscitées en cas d'application de la loi comme vous devez le savoir en observant ce qui se passe Canada...

Je tenais personnellement à déplorer votre vote pour, surtout si vous refusez d'imposer à notre Humanité une fin de vie qui – sous couvert de libre-arbitre – va en fait institutionnaliser le suicide comme instrument de régulation de notre population, déjà en dénatalité puisque les naissances sont désormais inférieures en nombre aux décès. Je vous demande d'y réfléchir à nouveau.

Sur la base de cette observation, à laquelle s'ajoute la suppression de la liberté de conscience de chaque citoyen, récemment abolie avec l'élimination du référendum sur son caractère de mort, naturelle ou artificielle, le Sénat a rejeté cette proposition de loi à deux reprises. Votre chambre, à l'exception, fort heureusement, de nombre d'entre vous, l'a adoptée également à deux reprises. Cette rupture profonde fait référence à la prise de conscience des Français concernant l'effet dévastateur de ce changement de paradigme qui menace la durabilité de notre espèce, ainsi que le bien commun (la vie) et l'harmonie (l'amour) de notre société. À

partir de 2024, un nombre croissant de Français commence à saisir la gravité de la situation et refuse de plus en plus ce suicide collectif.

Nous assistons à un eugénisme qui ne dit pas son nom, car préparatoire, on le devine bien, à notre remplacement en tant qu'espèce ; le fameux hérault des transhumains, Laurent Alexandre, lui-même le martèle : nous allons passer au second plan cognitif face à l'IA, c'est déjà un fait dans beaucoup d'entreprises privées et de services publics et plus tard physiquement, par les robots humanoïdes substituants qui ne manqueront pas de débarquer à une échéance plus brève que celle admise aujourd'hui !

Je refuse d'entrer dans une ère eugéniste où nous ne saurons pas qui va mourir, qui va survivre et comment ; et qui va avoir le droit de naître et sous quelle forme...

Le référendum ayant été rejeté par le conseil constitutionnel, vous êtes nos seuls représentants, soyez un rempart pour notre vie en votant CONTRE, en espérant vous avoir convaincu !

Recevez, Madame la députée et Monsieur le député, l'expression de toute ma gratitude et de mes salutations citoyennes.